

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 avril 2014

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal de la commune de Limoges légalement convoqué le 31 mars 2014 en séance publique par le Maire sortant s'est réuni dans la salle habituelle des délibérations à l'Hôtel de Ville, le 4 avril 2014, à 17 h, sous la présidence de M. RODET, Maire sortant.

Etaient présents MM. et Mmes les Conseillers municipaux :

Chantal STIEVENARD, Gisèle DUPRE, Annie SCHWAEDERLE, Philippe PAULIAT-DEFAYE, Rémy VIROULAUD, Marc BIENVENU, Pierre LAFOND, Paul BRUTUS, Pierre COINAUD, Michel CUBERTAFOND, Nicole GLANDUS, Régine CHAMPION-GAUTHIER, René ADAMSKI, Emile-Roger LOMBERTIE, Christian HANUS, Nadine RIVET, Christian UHLEN, Jean-Marie LAGEDAMONT, Isabelle DEBOURG, Corinne PIQUET-LAVAIRES, Isabelle MAURY, Patricia MINEL, Nathalie VERCOUSTRE, Vincent JALBY, Catherine MAUGUIEN-SICARD, Corinne ROBERT, Mamadou TOURE, Sylvie ROZETTE, Bérardane AMROUCHE, Sarah GENTIL, Vincent LEONIE, Latifa RAHMAOUI, Mickaël GALATEAU, Carine GRESPIER, Valérie-Anne TREHET, Céline ARAUJO DA COSTA, Guillaume GUERIN, Vincent REY, Amandine JULIEN, Thibault MERCIER, Alain RODET, Marie-Paule BARRUCHE, Bernard VAREILLE, Gilbert BERNARD, Danielle SOURY, Geneviève MANIGAUD, Catherine BEAUBATIE, Marie-Anne ROBERT-KERBRAT, Philippe REILHAC, Stéphane DESTRUHAUT, Frédéric CHALANGEAS, Sandrine ROTZLER, Alexandre STOICHITA-PAPILIAN, Christine MARTY, Vincent GERARD.

En application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Mickaël GALATEAU, arrivé en séance après l'élection du Maire, avait donné pouvoir à Mme Carine GRESPIER pendant son absence.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. RODET, Maire sortant, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 30 mars 2014 :

- Nombre d'électeurs inscrits77.117

- Nombre des bulletins et enveloppes trouvés
dans l'urne (votants)49.519

- Nombre de suffrages exprimés46.814

- Nombre de voix obtenues par chaque liste de candidats :

- Liste « LIMOGES BLEU MARINE »
conduite par Vincent GERARD 5.201 voix soit 11,10 %

- Liste « AIMONS LIMOGES, CHOISSONS
L'ALTERNANCE »
conduite par Emile-Roger LOMBERTIE 21.100 voix soit 45,07 %

- Liste « L'ESSENTIEL C'EST NOTRE VILLE-
LIMOGES TERRE DE GAUCHE »
conduite par Alain RODET 20.513 voix soit 43,81 %

⇒ Répartition des sièges :

- 3 sièges ont été attribués à la liste « LIMOGES BLEU MARINE »
- 40 sièges ont été attribués à la liste « AIMONS LIMOGES, CHOISSISSONS L'ALTERNANCE »
- 12 sièges ont été attribués à la liste « L'ESSENTIEL C'EST NOTRE VILLE-LIMOGES TERRE DE GAUCHE ».

M. RODET, Maire sortant, a déclaré installés dans leurs fonctions de Conseillers municipaux :

Chantal STIEVENARD, Gisèle DUPRE, Annie SCHWAEDERLE, Philippe PAULIAT-DEFAYE, Rémy VIROULAUD, Marc BIENVENU, Pierre LAFOND, Paul BRUTUS, Pierre COINAUD, Michel CUBERTAFOND, Nicole GLANDUS, Régine CHAMPION-GAUTHIER, René ADAMSKI, Emile-Roger LOMBERTIE, Christian HANUS, Nadine RIVET, Christian UHLEN, Jean-Marie LAGEDAMONT, Isabelle DEBOURG, Corinne PIQUET-LAVAIRE, Isabelle MAURY, Patricia MINEL, Nathalie VERCOUSTRE, Vincent JALBY, Catherine MAUGUIEN-SICARD, Corinne ROBERT, Mamadou TOURE, Sylvie ROZETTE, Béramdane AMROUCHE, Sarah GENTIL, Vincent LEONIE, Latifa RAHMAOUI, Mickaël GALATEAU, Carine GRESPIER, Valérie-Anne TREHET, Céline ARAUJO DA COSTA, Guillaume GUERIN, Vincent REY, Amandine JULIEN, Thibault MERCIER, Alain RODET, Marie-Paule BARRUCHE, Bernard VAREILLE, Gilbert BERNARD, Danielle SOURY, Geneviève MANIGAUD, Catherine BEAUBATIE, Marie-Anne ROBERT-KERBRAT, Philippe REILHAC, Stéphane DESTRUHAUT, Frédéric CHALANGEAS, Sandrine ROTZLER, Alexandre STOICHITA-PAPILIAN, Christine MARTY, Vincent GERARD.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Thibault MERCIER a été désigné en qualité de secrétaire.

ELECTION DU MAIRE

Mme STIEVENARD, la plus âgée des membres du Conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée et a invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Les candidatures de M. LOMBERTIE, M. VAREILLE, M. BERNARD et M. GERARD ont été présentées.

Le Conseil municipal a désigné quatre assesseurs pour constituer le bureau chargé du dépouillement des votes : M. Thibault MERCIER, Mme Amandine JULIEN, Mme Sandrine ROTZLER et M. Vincent GERARD.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- M. Emile-Roger LOMBERTIE : 40 voix
- M. Bernard VAREILLE : 9 voix
- M. Gilbert BERNARD : 3 voix
- M. Vincent GERARD : 3 voix

M. Emile-Roger LOMBERTIE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil municipal a décidé de fixer à 12 le nombre des Adjointes au Maire.

Les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Une liste « Aïmons Limoges, choisissons l'alternance » a été déposée.

Il a été procédé à l'élection des Adjointes au Maire sous le contrôle du bureau précédemment désigné.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Liste « Aïmons Limoges, choisissons l'alternance » : 40 voix.

Ont été proclamés Adjointes et immédiatement installés les candidats suivants, qui ont pris rang comme suit dans l'ordre de la liste « Aïmons Limoges, choisissons l'alternance » :

1 – Guillaume GUERIN

2 – Pierre COINAUD

3 – Nicole GLANDUS

4 – Isabelle DEBOURG

5 – Vincent LEONIE

6 – Sarah GENTIL

7 – Rémy VIROULAUD

8 – Nadine RIVET

9 – Philippe PAULIAT-DEFAYE

10 – Nathalie VERCOUSTRE

11 – Christian UHLEN

12 – Latifa RAHMAOUI